

Le Forum se déroulera à la Faculté de droit de l'Université de Lille :



Université  
de Lille



1, place Déliot – 59 000 LILLE

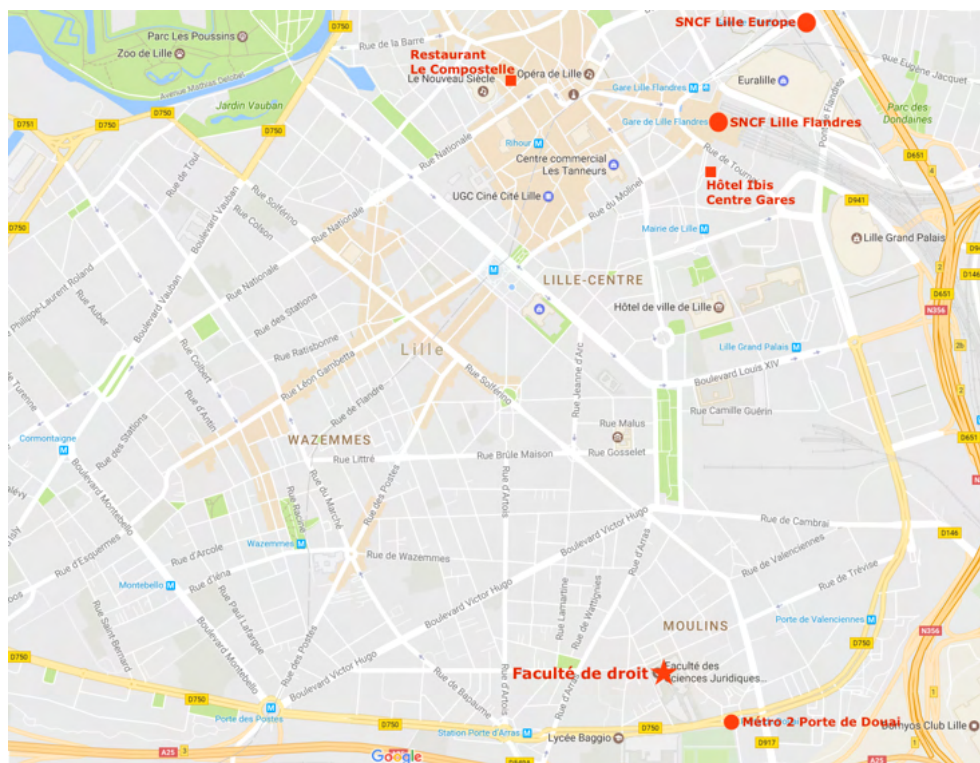
**Inscription gratuite mais obligatoire** (pour l'envoi du lien de la visio-conférence), avant le **14 mars 2022**, à l'aide du [formulaire en ligne](#) (peut être obtenu à l'adresse de contact).

**Contact :** [forincip@gmail.com](mailto:forincip@gmail.com) ; tél. : +33 3 20 90 75 62

*Comment se rendre à la Faculté de Droit ?*

**En métro :** Ligne 2 (direction *Saint Philibert* depuis les gares SNCF), arrêt *Porte de Douai*, puis fléchage « Faculté de droit ».

**En voiture :** soit A 25, sortie n° 2 *Lille – Moulins*, puis fléchage « Faculté de droit », soit A 1, sortie n° 3, *Lille – Wazemmes*, puis fléchage « Ronchins » et, ensuite, « Faculté de droit ».



# FORINCI P

FORUM INTERNATIONAL SUR LA CONSTITUTION ET LES INSTITUTIONS POLITIQUES

7<sup>E</sup> FORUM

*LA DÉMOCRATIE EXÉCUTIVE*



17, 18 ET 19 MARS 2022

Université de Lille, Faculté de Droit



## JEUDI 17 MARS 2022

### 14h : CONFÉRENCE INAUGURALE : LA DÉMOCRATIE EXÉCUTIVE, OU LA FORCE DE GOUVERNER : ENTRE HISTOIRE ET REMISE EN CAUSE

Nicolas ROUSSELLIER,  
Professeur d'Histoire politique (Sciences Po et Polytechnique)

## VENDREDI 18 MARS 2022

9h : Arrivée et accueil des participants

9h30 : Début et mots de bienvenue

### 10h : LA LÉGITIMITÉ DE LA DÉMOCRATIE EXÉCUTIVE

Rapport de synthèse : Philippe BLACHÈRE, CDC,  
Professeur à l'Université Lyon III

*Premiers débats : L'identification des acteurs*

*Seconds débats : La légitimité des acteurs*

13h : Déjeuner

### 14h30 : L'ACTION AU SEIN DE LA DÉMOCRATIE EXÉCUTIVE

Rapport de synthèse : Julien THOMAS, CRJP,  
Maître de conférences à l'Université d'Orléans

*Premiers débats : Les actes démocratiques de l'Exécutif*

*Seconds débats : Les mutations de la démocratie du fait de l'action de l'Exécutif*

17h30 : Fin de la deuxième journée

20h15 : Dîner de Gala : Restaurant Le Compostelle

## SAMEDI 19 MARS 2022

### 9h30 : LE CONTRÔLE DE LA DÉMOCRATIE EXÉCUTIVE

Rapport de synthèse : Audrey BACHERT, IRÉNÉE,  
Maître de conférences à l'Université de Lorraine

*Premiers débats : Le contrôle institutionnel*

*Seconds débats : Le contrôle non-institutionnel*

12h30 : Déjeuner

### Rapporteurs nationaux :

**Allemagne :** Ute MAGER, Professeur à l'Université de Heidelberg

**Belgique :** Marc VERDUSSEN et Céline ROMAINVILLE, Professeurs à l'Université catholique de Louvain

**Colombie :** Luisa GARCIA, Professeur à l'Université El Rosario, Bogota

**Espagne :** Juan Jose RUIZ RUIZ, Professeur à l'Université de Jaen

**États-Unis :** Leonard P. RAY, Professeur à la Louisiana State University, Nlle Orléans

**France :** Jean-Louis HÉRIN, Secrétaire général honoraire, Sénat

**Grèce :** Giulia ARAVANTINO LEONIDI, Maître de conférences, European Law and Governance School (EPLO), Athènes

**Italie :** Stefano CECCANTI (coord.), Professeur à l'Université La Sapienza, Rome

**Luxembourg :** Alex BODRY, ancien Avocat, membre du Conseil d'État

**Mexique :** Paco TORTOLERO, Professeur à la UNAM, Mexico

**Pologne :** Katarzyna KUBUJ Professeur adjoint, Académie Polonaise des Sciences, Varsovie

**Royaume-Uni :** Sophie BOYRON, Professeur à l'Université de Birmingham

**Suède :** Patricia JONASON, Professeur à l'Université Södertörn

**Suisse :** Frédéric BERNARD et Michel HOTTELLIER, Professeurs à l'Université de Genève

**Union européenne :** Laetitia GUILLOUD, Professeur à l'Université Grenoble-Alpes

### Experts institutionnels :

Alex BODRY, Conseil d'État (Luxembourg), Stefano CECCANTI, Député, Professeur à l'Université La Sapienza (Italie), Francis DELPÉRÉE, ancien Député, Professeur émérite de l'Université catholique de Louvain (Belgique), Bernard DEROSIER, Parlementaire honoraire, Patrick KANNER, Président du Groupe socialiste (Sénat), Kazimierz UJAZDOWSKI, Sénateur (Pologne)

Georges BERGOUGNOUS, Directeur des services (Assemblée nationale) et membre du Conseil supérieur de la magistrature, Luigi GIANNITI, Conseiller au Sénat (Italie), Bettina GIESECKE, Juriste au Bundestag (Allemagne), Albéric GÖRIS, Directeur du service juridique de la Chambre des représentants (Belgique), Jean-Louis HÉRIN, Secrétaire général honoraire (Sénat), Marie-France HÉRIN, Directrice honoraire (Assemblée nationale), Eric TAVERNIER, Secrétaire général (Sénat), Floran VADILLO, ancien Conseiller du Garde des Sceaux

### Comité scientifique du ForInCIP :

Audrey BACHERT (Lorraine), Julie BENETTI (Paris I), Philippe BLACHÈRE (Lyon III), Jean-Philippe BRAS (Rouen), Damien CONNIL (CNRS, Pau), Emmanuel CARTIER (Lille), Audrey DE MONTIS (Rennes), Jean-Philippe DEROSIER (Lille), Jean-Éric GICQUEL (Rennes), Arnaud HAQUET (Rouen), Jean-Louis HÉRIN (Sénat), Pascal JAN (IEP Bordeaux), Priscilla MONGE (Aix-Marseille), Otto PFERSMANN (EHESS), Julien THOMAS (Orléans), Gilles TOULEMONDE (Lille), Pauline TÜRK (Nice Côte d'Azur), Ariane VIDAL-NAQUET (Aix-Marseille)